

Formation à l'égalité professionnelle et à la lutte contre les stéréotypes de genre et les discriminations dans la fonction publique hospitalière

Parcours de formation à destination des référents et référentes Egalité et/ou Diversité

PUBLIC VISE

➤ Référentes et référents
Egalité Femmes-
Hommes ou Diversité

ORGANISE PAR

➤ JLO

NOMBRE DE PARTICIPANTS

➤ 6 à 10 participants

DUREE

➤ 2 jours / 14 heures

PREREQUIS

➤ Aucun

CONTACT

➤ Groupe JLO
Barbara NOWAK
Tél :
06 69 91 70 24
Mèl :
b.nowak@groupe-jlo.com

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de l'égalité professionnelle Femmes-Hommes.
- Connaître les obligations légales en matière d'égalité Femmes-Hommes
- Savoir établir un état des lieux des inégalités Femmes-Hommes
- Savoir intégrer et piloter une politique d'égalité et de mixité professionnelle.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en distanciel / Classe virtuelle ou présentiel.

- Apport d'informations générales et théoriques
- Résolutions de problèmes par l'étude de cas
- Travail en groupes, échanges entre les participants
- Synthèse et points clés à l'issue de chaque séquence.
- Evaluation des connaissances par QCM en fin de session.

PROGRAMME

JOUR 1 :

Comprendre les enjeux de l'égalité professionnelle femme homme

- Les différents concepts et définitions ;
- Les principaux freins à l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- Les enjeux de l'égalité pour la société et les employeurs ;

Connaître les obligations légales en matière d'égalité homme/femme

- Connaître les principales lois au niveau national et européen ;
- Connaître les obligations des établissements publics hospitaliers sur l'égalité professionnelle ;
- Connaître le rôle des différents acteurs internes et externes
- Connaître les instances de contrôle ou de recours et les sanctions encourues ;

JOUR 2 :

Savoir établir un état des lieux des inégalités

- Savoir réaliser un bilan qualitatif
- Savoir réaliser un bilan quantitatif (Bilan Social, RSC, ...)
- Réaliser son autodiagnostic de prévention du sexisme ou de la discrimination ;

Intégrer et piloter une politique d'égalité et de mixité professionnelle

- Savoir informer et sensibiliser à la prévention des discriminations et à la promotion de l'égalité ;
- Afficher l'engagement de l'établissement à recruter sans discriminer ;
- Être en mesure d'identifier et de traiter en interne les situations de discriminations ;
- Garantir l'égalité professionnelle dans les processus de RH ;
- Savoir détecter et valoriser les bonnes pratiques.